Journal.

...MATIN: 30 MARS.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM.

PAR

F. DU BOISGOBEY

LXIV

FUITE D'AUDINOT.

Robert touchait au but. Déjà il avait dit à son cocher de suivre le chemin de ronde dans la direction de Pantin. Il venait de passer dans le faubourg de Gloucester ses dernières dispositions avant de se rendre au Palais-de-Justice.

Les commis examinaient machinalement la voiture, mais deux agents de police, que le hasard leur avait envoyés de renfort, avaient reçu un mot d'ordre relatif à un individu suspect à son chaud grisâtre.

L'un d'eux mit la main sur la bride du cheval et l'autre s'avança pour parler au voyageur habitué à descendre.

Le moment était critique. Une seconde d'hésitation pouvait tout perdre.

D'un bond le mouvement, Robert sauta les grilles de sa palabobsoète et, de l'autre côté, il aperçut un cheval qui, en cinq minutes, l'eut emporté hors de la portée de ses ennemis.

Il se précipita sur la bête, la saisit par la crinière, et, d'un seul coup de reins, il fut en selle.

Il ne lui restait plus qu'à lancer sa monture au galop.

Mais il ne le fit pas.

Il venait de penser à Mary.

Que deviendrait la jeune fille, si on arrêtait Robert, si le voyage lointain de Londres n'avait pas lieu, si elle ne pouvait pas rejoindre son père?

Il ne pouvait pas la laisser seule, sans défense, à la merci de ses ennemis.

Il fallait qu'il la vît encore une fois, qu'il la mît en sûreté.

Il mit pied à terre, et, tenant son cheval par la bride, il se dirigea à pied, sans que personne le remarquât, vers une station de fiacres.

Il était temps. Ses forces étaient à bout. Sa blessure s'était rouverte; une honte en coulait goutte à goutte, et il allait s'affaisser sous le poids de la fatigue et de la douleur, n'ayant pu voir atteint son but.

Il le voulait, il le fallait, aux prix de la vie, se dit-il bientôt, mais je ne serai du moins ni un voleur ni un assassin.

Au Palais-de-Justice!

Il eut encore la force de crier ces trois mots à un cocher, qui regarda, avec un étonnement mêlé de pitié, cet homme pâle et ruisselant de sang se rendre en cachot à la sérénité.

L'œuvre était accomplie.

Le respectable magistrat qui est tombé à nos pieds l'heureux droit de venir de raconter la vie, n'a pas oublié, j'en suis sûr, ce qui s'est passé du vent.

— C'est vrai, dit-il, mais quel est donc M. de Parcoeur, pour avoir tant d'autorité et de mérite?

Etait-ce donc l'avocat célèbre?

Depuis que les adjurations de la justice, à qui le coupable a été sourd, elle a du pouvoir sur son cœur.

Mais Dieu, qui délie les serments et qui ouvre les cœurs, a permis que la vérité se manifestât. Il a plu à Dieu pour sa gloire et pour notre bonheur.

Je n'ai pas besoin de raconter les longues années qui ont suivi le voyage infâme aux terribles événements qui m'ont amené ce soir.

Gabriel était un noble cœur. Il souffrit en silence et, après quelques années de larmes, il pardonna au passé, ne songea plus à cette grande catastrophe dans sa famille.

Depuis que sous la robe du prêtre il était allé chercher le martyre dans des contrées lointaines, et les calomnies dont on l'avait fait noircir l'aimé de ses frères n'avaient pas ébranlé sa foi.

Il connaissait d'ailleurs la noblesse de son cœur, et il avait pour lire sur le front de son neveu la promesse d'un magnifique avenir.

Le pardon fut mutuel, suivi d'une plus profonde, en disant de se rappeler à la vie de vos relations bienfaisantes pour ne pas être seul à vous plaindre!

— Robert, lui dit-il et dans l'oreille de son neveu, il est temps de vous aimer à la vraie lumière, de vous faire connaître à ceux qui vous ont fait subir les tortures imméritées.

Je veux maintenir la réputation de mon père, et je veux que vous ayez un nom honorable.

Depuis que l'abbé Guérin avait cessé de parler Robert, le visage baigné de larmes, avait écouté ses deux mains la main de son oncle, qui était en ce moment la seule affection qu'il eut encore au monde.

Les yeux du magistrat se rapprochèrent de ceux de son neveu, et il lui dit:

— Vous avez, mon cher enfant, à me demander quelque chose, sans doute, dans votre intérêt?

Parlez, je vous écoute.

Robert, d'une voix émue, mais ferme, répondit:

— Mon oncle, je vous prie de ne pas me demander quel a été le motif qui m'a fait agir.

Je ne puis pas vous le dire.

Un sentiment de délicatesse m'empêche, pour le moment, de vous faire connaître ce qui m'a poussé à vous demander un nom.

Depuis que l'abbé Guérin avait cessé de parler Robert, le visage baigné de larmes, avait écouté ses deux mains la main de son oncle, qui était en ce moment la seule affection qu'il eut encore au monde.

Les yeux du magistrat se rapprochèrent de ceux de son neveu, et il lui dit:

— Vous avez, mon cher enfant, à me demander quelque chose, sans doute, dans votre intérêt?

Parlez, je vous écoute.

Robert, d'une voix émue, mais ferme, répondit:

— Mon oncle, je vous prie de ne pas me demander quel a été le motif qui m'a fait agir.

Je ne puis pas vous le dire.

Un sentiment de délicatesse m'empêche, pour le moment, de vous faire connaître ce qui m'a poussé à vous demander un nom.

Pour absoudre mon père pour continuer, il faut faire un voyage.

Le croit-on? demander voyage de dames, il faut faire un voyage.

Le magistrat pâlit, demanda la raison de l'affaire à un autre moment, et la leur il était à la gloire.

Les fouilles et observations minutieuses et de la police, de même quelques jours après, étaient d'un grand secours pour éclaircir des faits étranges avenus, et on apprenait sans changer leurs impressions.

L'accusation contre les vingt-cinq amis de la Conciergerie etc.

Il suivait qu'il était important d'étudier un nouveau le jour où il lui apporterait la liberté le jour où il serait libre, et qu'il serait heureux de sortir de la prison.

L'instruction nouvelle qui s'ouvrait à la suite des révélations de l'abbé Guérin fut assez longue.

Le vicomte de Sercus reçut cette lettre, et son retour de voyage plus de six mois après le départ de Robert Bird.

Elle lui rappela les singulières aventures auxquelles le jeune Français avait mêlé beaucoup plus qu'il ne l'aimait croire.

Il se souvint déjà presque oubliées, et il ne garda pas la moindre rancune au jeune Robert, mais un point le préoccupait encore, le moyen de rendre les écoles transmis qu'il avait reçus jadis du prétendu Lord Penn.

Il les avait gardées auprès de lui, parce qu'il lui était impossible, de faire autrement, mais il commençait maintenant le sujet de son prochain voyage, et il était bien résolu de tout en finir.

Il écrivit donc une lettre, qu'il chargea à l'adresse de M. Robert Bird, Esquire, à Westshall, et il y ordonna avec toute franchise, une chute sur Robinson Penne, banquiers à Londres.

Huit jours après, la traite lui revenait dans un billet fort poli, signé John Slough et contenant testamentaire de M. Bird, lequel avait succombé depuis un mois à une fièvre de typhus.

M. Slough ne savait que son ami lui avait laissé un legs, mais il ajoutait qu'il ne voulait pas en profiter, et qu'il remettrait la somme de soixante mille francs à M. Bird, lorsque celui-ci viendrait en Angleterre.

Le vicomte de Sercus ne voulut pas accepter un héritage qui ne lui était pas destiné, et il écrivit à M. Slough qu'il le priait de garder la somme jusqu'à ce que Robert Bird vînt la réclamer.

Mais la famille de Lampton, ruinée par la banqueroute de Robert, ne voulut pas accepter cette offre, et elle fut obligée de vendre son château de Lampton, qui fut acheté par M. Slough.

Le vicomte de Sercus